Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur SPITAELS retenu à Cosville, par la maladie de sa femme, me transmeté vêtre lettre n° 705/A.O., du 9 et en me priant d'y répondre, sa comptabilité planta-tion étant restée à Kinigi.

Il résulte des éléments recueillis dans son livre de présences, qu'au cours des 8 premiers mois de 1948, il a été payé aux travailleurs de sa plantation, en salaires, la somme totale de 53.000,00 frs.

Il est possible qu'il y ait quelques autres petites sommes à ajouter à ce total, pour achat de matériaux, mais il ne m'est pas possible de vous fournir ce renseignement.

J'espére que ces renseignements seront suffisants.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour G. SEITAELS
A. LESPEROY

Ruhengeri